

A man with curly hair and a beard, wearing a dark jacket, stands in an urban environment with buildings in the background. He has his right fist raised high in a gesture of protest or solidarity. A bright pink banner is overlaid on the image, containing the text 'L'ESSENTIEL' in white, bold, sans-serif capital letters.

L'ESSENTIEL

2024

The logo for 'Toit à Moi' features a stylized white outline of a house with a heart shape inside, set against a dark background.

Toit à Moi
S'indigner et agir



DE L'INDIGNATION À L'ACTION

350 000

personnes sans domicile
en France en 2024,
et 12,3 millions de
personnes touchées par le
mal-logement*

48,8 ans

d'espérance de vie pour
les personnes à la rue*

855

personnes mortes dans la
rue en 2024**

* Source : Fondation pour le logement

** Source : Collectif Les morts de la rue

L'année 2024 marque une étape clé dans l'histoire de Toit à Moi : celle du passage à une nouvelle dimension. Après plus de quinze ans de construction patiente — du modèle pilote à l'essaimage raisonné —, l'association entre pleinement dans la phase d'amplification de son changement d'échelle. Le modèle du « logement-tremplin d'abord » s'affirme et démontre son efficacité. L'équipe se renforce, se structure et se professionnalise, tandis que la création de la Foncière solidaire Toit à Moi devient un levier majeur pour développer durablement l'accès au logement. Plus de quinze implantations poursuivent leur essor sous différentes formes, dont certaines expérimentent le modèle de franchise sociale. L'achat d'un siège national à Rezé symbolise cette maturité nouvelle. Toutes ces avancées traduisent une ambition claire : tripler l'impact d'ici 2028, avec 200 logements et un accompagnement renforcé pour les personnes sans-abri. Au-delà des chiffres, Toit à Moi veut devenir un mouvement citoyen de référence, porté par la conviction qu'ensemble, nous pouvons construire une société où plus personne ne vit à la rue.



Laurent de Ferry, Président
Denis Castin, Co-fondateur et Délégué Général



Depuis 2007, Toit à Moi rassemble citoyens et entreprises pour **permettre aux personnes sans-abri de construire leur nouveau projet de vie**, grâce à 3 leviers essentiels et indissociables :

LOGER

dans des **logements-tremplins** achetés par l'association grâce aux **dons réguliers des particuliers**

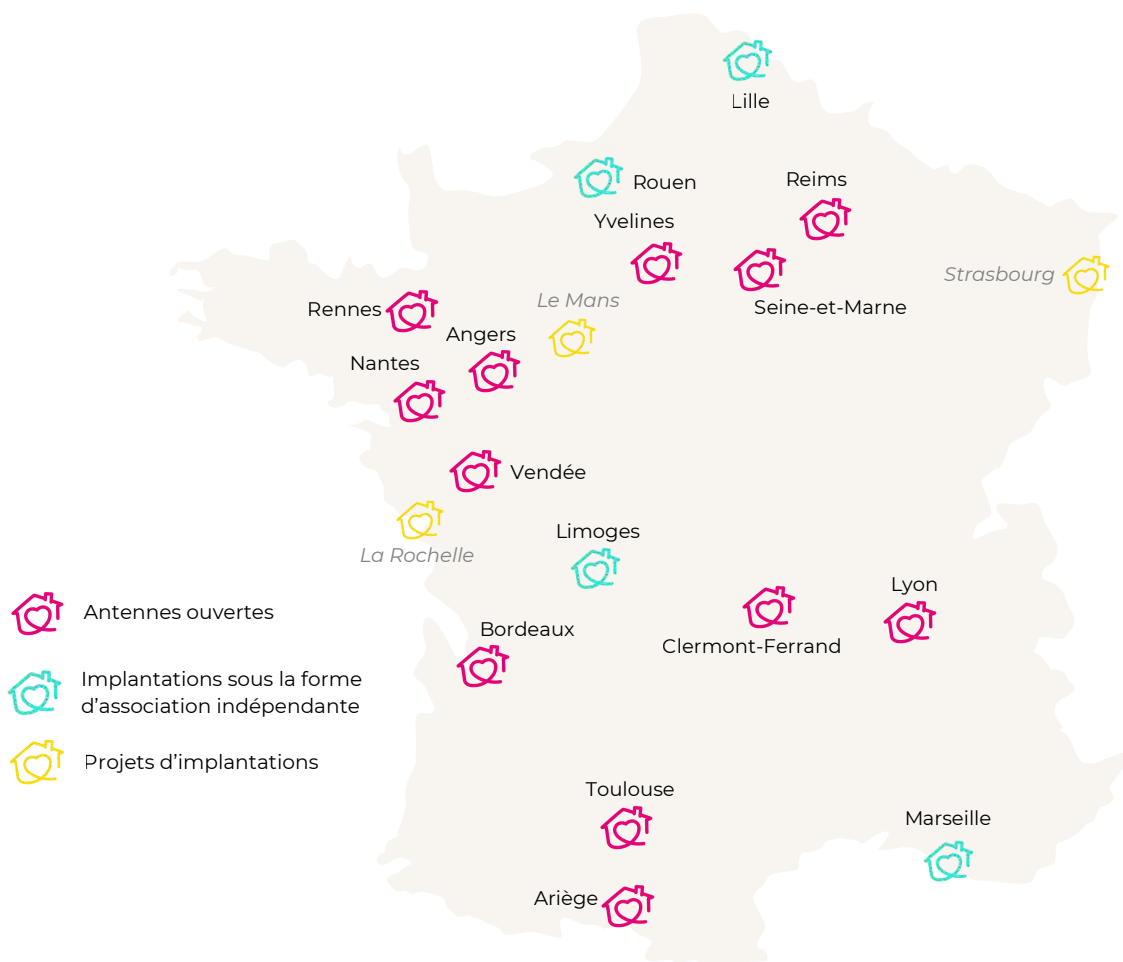
ACCOMPAGNER

par des travailleurs sociaux pour aider la personne à **résoudre ses problématiques durablement**, grâce au **soutien des entreprises mécènes**

TISSER DES LIENS

en partageant des activités simples pour **sortir de l'exclusion** (déjeuner ensemble, aller à un concert...) grâce à notre **réseau de bénévoles**

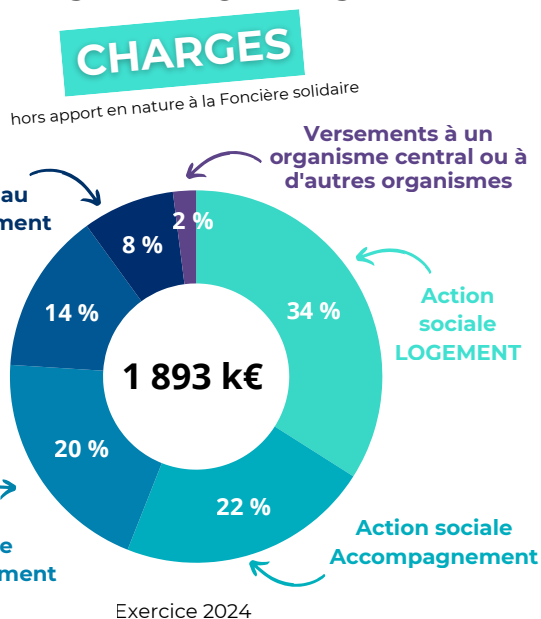
CHIFFRES CLÉS 2024



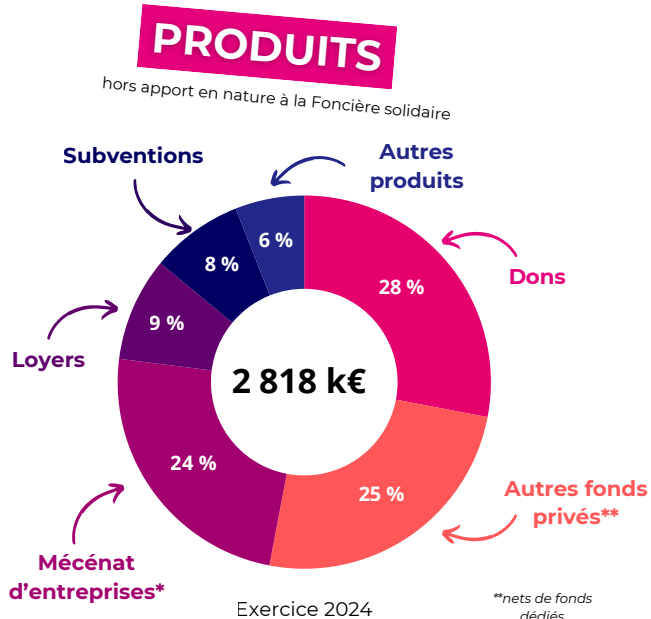
16	implantations dans toute la France
88	personnes aidées en 2024
68	logements-tremplins (dont 4* nouveaux en 2024)
26	salarié-es

* 2 acquisitions et 2 mises à disposition

DESTINATION DES CHARGES



ORIGINE DES PRODUITS



**nets de fonds dédiés



EMPLOIS

/ **L'association a acquis 2 nouveaux logements en 2024** contre 9 en 2023 ce qui a généré une baisse de 61 k€ de frais d'actes et commission par rapport à 2023. Toit à Moi a également cédé 25 appartements de son parc à la nouvelle structure « Foncière Solidaire Toit à Moi » avec des frais d'état daté de 9 k€ dans le cadre de l'apport en nature. On peut noter en 2024 davantage de charges de personnel sur l'activité logement (+23 k€). Enfin, Toit à Moi a attribué davantage d'aide au logement (ALTAM) pour adapter la redevance de chaque usager à ses ressources (+21 k€).

/ **La masse salariale liée à l'accompagnement des personnes représente 318 k€** en 2024. Ce poste a diminué par rapport à 2023 du fait de la vacance du poste de responsable du pôle accompagnement social. Ce poste de dépenses inclue également les diverses aides hors logement versées aux personnes accompagnées.

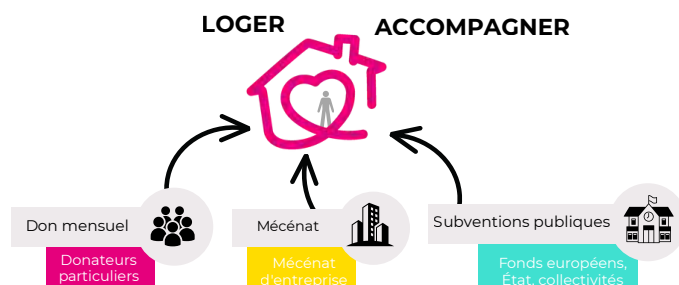
/ **Les frais de fonctionnement regroupent la totalité des frais occasionnés en support aux missions sociales**, frais indispensables au bon fonctionnement de l'association. En 2024, Toit à Moi a acquis son siège social qui a généré des frais d'acte de 31 k€. On peut aussi noter une augmentation des charges de personnel liée à de nouveaux recrutements.

/ **La collecte regroupe 50% des frais de communication** (salaires et prestations), les coûts de traitement et d'administration des dons ainsi que les salaires et frais des collaborateurs en charge de la collecte.

/ **Le développement** comprend les frais de personnel pour développer l'impact de Toit à Moi (implantations existantes et nouvelles antennes) ainsi que les frais de déplacements liés à cette mission. Il inclue également 50 % des charges communication qui ont augmenté de 17 k€ par rapport à 2023.

/ **Toit à Moi fait des versements aux franchises sociales** des fonds collectés pour le développement du dispositif sur les territoires de Lille, Marseille, Rouen et Limoges.

RESSOURCES



/ **La collecte auprès du grand public diminue légèrement.** À noter qu'en 2023, Toit à Moi avait bénéficié d'un contrat assurance vie à hauteur de 62 k€.

/ **25% des ressources viennent des autres fonds privés** : Il s'agit des dons des fondations, fonds de dotation et autres organismes de droit privé sans but lucratif obtenus principalement dans le cadre d'appels à projet. Ces ressources sont stables mais c'est leur utilisation qui a diminué par rapport à 2023 avec le mécanisme comptable des fonds dédiés.

/ **20 % des ressources concernent le mécénat.** Les entreprises mécènes jouent un rôle précieux dans l'aventure Toit à Moi. Certaines s'engagent via un soutien financier régulier, d'autres à travers du mécénat en nature ou de compétences.

/ **Les loyers sont stables par rapport à 2023** malgré le transfert d'une partie des logements vers la Foncière. La cession de ces logements a été effectuée mi-novembre 2024.

/ **8 % des ressources proviennent des subventions.** Les ressources provenant de l'Union Européenne et des collectivités territoriales ont fortement augmenté en particulier grâce à la notification d'un dossier FSE+ pour la région Ile de France à hauteur de 155 k€.

/ **Les autres produits concernent 6 % des ressources.** Toit à Moi a continué à profiter de placements financiers à hauteur de 85 k€. Cette rubrique comprend également 13 k€ de redevance liée aux franchises sociales.

CROD SIMPLIFIÉ 2024

(En milliers d'euros)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en milliers d'euros)	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du Public	TOTAL	Dont générosité du Public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC <i>dont dons, legs, mécénats</i>	3 060	3 060	1 522	1 522
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC <i>dont cotisations avec contrepartie, parrainage des entreprises</i>	2 741	1 460	1 522	1 522
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	244		127	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	32	3		
5 - UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	149	3	647	
TOTAL PRODUITS	6 226	3 066	3 500	1 522
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	2 507	12	1 002	544
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	264	-	311	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	619	-	670	-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	9		40	9
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	16		6	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	289		358	
TOTAL CHARGES	3 704	12	2 386	553
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 522	3 053	1 114	969

RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE : 2 522 K€

Ce résultat exceptionnel est **lié à la création de la Foncière Solidaire Toit à Moi**. En 2024, **Toit à Moi a apporté 25 appartements à la Foncière** générant un résultat excédentaire de 1 597 k€ (produit de cession moins charges de sorties des immobilisations). En contrepartie de l'apport, Toit à Moi **a acquis des titres de participation de la Foncière** à hauteur de 3 119 k€, portés à 3 219 k€ après un apport complémentaire en numéraire fin 2024. Hors résultat lié à cet apport, **le résultat d'exploitation s'établit à 840 k€** (en baisse de 23 % par rapport à 2023). Les produits d'exploitations sont en diminution de 14 % soit 467 k€ et les charges d'exploitation sont en diminution de 9 % soit -214 k€.

CRÉANCES :

Les créances de mécénat et de contributions financières s'affichent en diminution significatives :

- **Mécénat** : 336 k€ à la clôture vs 555 k€ fin 2023 soit -219 k€
- **Contributions financières** : 873 k€ à la clôture vs 1 643 k€ fin 2023 soit -770 k€ (dont AG2R : 525 k€ fin 2024 vs 1 327 k€ fin 2023)

Les engagements pluriannuels sur ces mêmes créances s'affichent également en baisse avec 25 k€ d'engagement à horizon 2026.

FRANCHISE SOCIALE AVEC TAM NORD DE FRANCE :

- **1 franchise sociale a bénéficié d'aides financières** sur 2024 pour un montant de 37 k€ contre 4 franchises en 2023 pour 120 k€ (charge pour TAM National).
- **13 k€ de redevances** (produit pour TAM National).

CER SIMPLIFIÉ 2024

(En milliers d'euros)

EMPLOIS PAR DESTINATION (En milliers d'euros)	Exercice 2024	Exercice 2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2024	Exercice 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE 1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 - Réalisées en France 1.2 - Réalisées à l'étranger 2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1 - Frais d'appel à la générosité du public 2.2 - Frais de recherche d'autres ressources 3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	12	544	RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC 1.1 - Cotisations sans contrepartie 1.2 Dons, legs et mécénat : - Dons manuels - Legs, donations et assurances-vie - Mécénat 1.3 - Autres ressources liées à la générosité du public	3 792 668 1 597	3 840 63 617
TOTAL DES EMPLOIS	12	544	TOTAL DES RESSOURCES	3 060	1 522
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS 5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		9	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS 3 - UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	3 3	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	3 053	969	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	3 065	1 522	TOTAL	3065	1 522

RESSOURCES REPORTÉES liées à la générosité de public (hors fonds dédiés)	Exercice 2024	Exercice 2023
En début d'exercice	205	0
En fin d'exercice	-81	205

+ Ressources reportées N-1 : 205 K€
 + Excédent AGP : 3 053 K€
 - Montant des investissements AGP : 3 339 K€
 = Montant des ressources reportées : -81 K€

BILAN SIMPLIFIÉ 2024

(En milliers d'euros)

ACTIF (net)	2024	2023	PASSIF	2024	2023
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES	8 334	5 812
Immobilisations corporelles <i>dont biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	3 837	5 141	<i>dont</i> - Fonds propres avec et sans droit de reprise - Réserves - Report à nouveau - Excédent ou déficit	5 812	4 698
Immobilisations financières	3 243			2 522	1 114
ACTIF CIRCULANT	4 966	4 962	FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTÉS	955	815
<i>dont :</i> - Valeurs mobilières de placement - Disponibilités	2 000 1 464	1 520 1 103	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10	
AUTRES			DETTES	2 747	3 430,5
			<i>dont emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	1 776	1 880
			AUTRES		45,6
TOTAL ACTIF	12 046	10 103	TOTAL PASSIF	12 046	10 104

IMMOBILISATIONS

- **Acquisition de 2 appartements et 1 maison (le siège social)** pour un total de 486 k€ (dont 55 k€ de charges) **financés pour partie par emprunt** (300k€ de nouveaux emprunts en 2024).
- Passage de 62 appartements à fin 2023 à 39 à fin 2024 (+ siège social et détention de 55 % de la Foncière solidaire).

TRÉSORERIE

- Continuité de souscriptions de comptes à termes pour optimiser la gestion de la trésorerie sans risque (2 M€ placés, générant des produits financiers de 85 k€ à fin 2024).

IMPACT DE NOS ACTIONS

88 PERSONNES AIDÉES EN 2024

sur l'ensemble du territoire national, dont 20 mineur-es et 19 personnes arrivées sur l'année



« **Charlène** est arrivée déprimée et surtout, elle se sentait très seule. **À Toit à Moi elle a trouvé une famille**, des personnes qui ont pris soin d'elle et de son fils et **elle s'est sentie aimée, valorisée**. Elle a participé à tous les temps collectifs et a retrouvé de l'optimisme, de la joie de vivre. **Après 1 an et demi d'accompagnement** avec des hauts et des bas, un travail avec les partenaires locaux, **elle quitte**

Toit à Moi avec un logement, un emploi, une relation apaisée avec son fils. Elle est entourée et reste en contact avec quelques bénévoles. La petite famille a même accueilli un chat ce qui était inenvisageable avant d'arriver à Toit à Moi. **Je suis fière d'elle et de son courage** d'autant plus qu'elle a franchi un cap important en débutant un suivi psychologique au mois de mars. Ces moments sont devenus importants et l'aident à se réconcilier avec son histoire. »

Dieynaba Sakho, Responsable de l'action, Yvelines

« **Piotr**, que j'accompagne en Ariège, **est pleinement acteur de son projet de vie**, toujours en mouvement, toujours dans l'envie. Cette énergie avait surtout besoin d'être guidée et accompagnée par l'équipe Toit à Moi, et entretenue grâce à la sécurité offerte par la mise à l'abri dans un logement. Grâce à cela, après un **contrat d'insertion** dans les espaces verts, Piotr s'est mobilisé sur son **permis de conduire**. Cela n'a pas été simple en raison de la barrière de la langue et de difficultés de santé, mais **il a surmonté les obstacles et Toit à Moi l'a ensuite aidé** pour l'acquisition d'un véhicule. Grâce à cette mobilité, il vient de terminer un **stage en menuiserie** et nous cherchons actuellement une entreprise sur notre territoire pour **débuter un contrat de professionnalisation** en alternance avec la Chambre des Métiers. »

Richard Bastien, Responsable d'action, Ariège



Toutes les informations de ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier de l'année 2024, disponibles sur le site internet de l'organisation (www.toitamoi.net) et accessibles sur simple demande.